

# Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2013-03

## **REUNION DU 28 JUIN 2013**

## OBJET: APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 prévoit la mise en place d'un dispositif d'accès à l'emploi titulaire pour les agents contractuels jusqu'au 12 mars 2016.

Le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir, au titre du dispositif de sélection professionnelle, un poste d'Adjoint Administratif de première classe – Secrétariat de Mairie

# OBJET: DEMANDE DE CONCOURS A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT) DU PUY-DE-DOME POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (ATESAT), AU TITRE DE L'ANNEE 2013.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter la direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme pour assurer une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013.

## OBJET: ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ELECTRICITE ET DE GAZ (SIEG) DU PUY DE DOME

Le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme pour le transfert de la compétence optionnelle Eclairage Public.

### OBJET: DIVERS TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC.

Le Conseil Municipal a décidé de confier la réalisation des travaux au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme et de fixer le montant du fonds de concours de la commune au financement des dépenses à 1 750,14 euros.

# OBJET: GROS TRAVAUX DE BATIMENTS COMMUNAUX: REMPLACEMENT DE PORTES ET DE FENETRES DE BATIMENTS COMMUNAUX.

Les travaux concernent deux appartements du presbytère, la mairie et la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise GIRARD FRERES pour un montant de 32 834,08 € HT soit 35 132,47 € TTC,

## OBJET: REFECTION DES TOITURES DU GROUPE SCOLAIRE, DEVOLUTION DES TRAVAUX.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise NAILLER pour un montant HT de 168 449,90 €, soit 201 466,08 € TTC.

# OBJET: REFECTION DES TOITURES DE LA MAIRIE, DEVOLUTION DES TRAVAUX.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise NAILLER pour un montant HT de 85 622,66 €, soit 102 404,70€ TTC,

# OBJET: REFECTION DES TOITURES DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA MAIRIE, CHOIX DU COORDONNATEUR DE CHANTIER EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de : EURL GALLETTI pour un montant de 932,88 € TTC.

# OBJET: VOIRIE RURALE, PROGRAMME 2013, DEVOLUTION DES TRAVAUX. Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise SARL DELAVET Daniel, 63160 MONTMORIN, pour un montant HT de 23 275,00 €, soit 27 836,90 € TTC.

# OBJET: FOURNITURE ET POSE D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS, CHOIX DU FOURNISSEUR.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de l'entreprise AGORESPACE S.A.S ZAC du Bois de Plaisance – Rue des Hureaux, 60280 VENETTE pour un montant de 8 453,21 € HT soit 10 110,04 € TTC,

### Le Conseil Municipal communique

### PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le commissaire enquêteur a remis son rapport.
Il est consultable à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 14 à 18 h, jeudi de 14 à 17 h 30 et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00.

# TRANSPORTS SCOLAIRES, SUBVENTION A PARTIR DU TROISIEME ENFANT TRANSPORTE.

Le Conseil Général du Puy de Dôme poursuit son effort en faveur des familles dont les enfants utilisent un transport scolaire pour se rendre dans leur établissement en remboursant la participation familiale annuelle à partir du 3<sup>ème</sup> enfant transporté. Les imprimés sont à la disposition des ayants-droit à la mairie.

### RELEVE DE COMPTEURS D'EAU.

Les relevés de compteurs d'eau débuteront le 4 juillet 2013 et se poursuivront jusqu'au 12 juillet 2013.

#### NATURA 2000.

Le document d'objectifs du site de la Plaine des Varennes est en cours de révision. Il a été proposé la constitution de groupes de travail thématiques pour la définition du nouveau programme d'actions.

Deux réunions seront organisées à Bort l'Etang à la salle des fêtes le vendredi 12 juillet 2013 :

- de 9 H 30 à 12 H : activités agricoles.

- 14 H 00 à 16 H 00 : suivi et gestion des sites sensibles et des espèces.

Ces réunions sont ouvertes aux personnes ne faisant pas partie du comité de pilotage qui pourraient apporter une contribution quant à la définition des nouvelles actions à mettre en œuvre sur le site Natura 2000.

#### APPARTEMENT A LOUER.

L'appartement T4 situé au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne mairie est à louer à compter du 25 juillet 2013.

Montant du loyer : 434,45 €

#### INFORMATION DES USAGERS SUR DES SUJETS QUOTIDIENS.

La direction de l'information légale et administrative, (DILA), propose le service téléphonique « 3939 Allo Service Public » et le site internet www.service-public.fr pour informer les usagers sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...

## SIVOS: SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SOCIALE DE LA REGION DE BILLOM.

Le SIVOS, est un <u>organisme public</u> d'Aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Il dessert actuellement 23 communes dont Bort l'Etang.

Le SIVOS propose 3 types de prestations :

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) dispense aux personnes âgées, assurées sociales et bénéficiant d'une prescription médicale, des soins quotidiens d'hygiène générale. Ces soins sont effectués par des aides-soignantes placées sous l'autorité et la responsabilité de deux infirmières coordinatrices. Le SSIAD n'assure pas directement les soins infirmiers mais ces prestations peuvent être incluses dans la prise en charge, avec recours à un(e) infirmier(e) libéral(e) ayant passé convention avec le SSIAD. La mise en place de ces soins favorise le maintien à domicile et permet d'éviter ou de retarder une hospitalisation ou un placement en institution.

Le Service de Portage de Repas à domicile (PRD) propose aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes atteintes d'un handicap de livrer leur repas à domicile, en liaison froide et 7 jours sur 7; le repas du dimanche étant livré le samedi. Une société prestataire assure pour le compte du SIVOS la préparation des repas et propose des régimes alimentaires adaptés.

Ce service est composé de 3 livreurs répartis sur deux tournées, et de deux administratifs coordinateurs.

Le Service d'Aide à Domicile prestataire (SAD) fournit une aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie courante (entretien du logement, repassage, préparation et aide aux repas, courses, aide à la marche....) destinée aux personnes âgées retraitées et/ou à mobilité réduite, ainsi qu'une aide ponctuelle aux familles en difficultés dues à la maternité, maladie, hospitalisation...

Un service d'aide à domicile mandataire peut vous être proposé par le biais de l'Association de Services à la Personne (ASP): le SIVOS héberge dans ses locaux, et met du personnel à disposition, l'ASP, association qui gère la partie administrative (contrats de travail, bulletins de paie, déclaration URSSAF...) pour les personnes qui emploient des aides à domicile car leur caisse de retraite ne prend pas en charge cette activité ou qui souhaitent être employeurs. La gestion des intervenantes et de leurs plannings est effectuée par le SAD.

#### CONTACT ET MISE EN PLACE

Le SIVOS établit votre dossier de prise en charge auprès des caisses de retraite, de la caisse d'allocations familiales, de la caisse primaire d'assurance maladie et du Conseil Général du Puy-de-Dôme pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous vous rendrons visite.

Pour tous les services, pour tout renseignement et toute demande de mise en place, contacter le SIVOS :

Les Bureaux sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

En dehors de ces horaires, laisser un message sur le répondeur.

Tel.: 04.73.68.56.04 Fax.: 04.73.68.59.04

Mail: sivosregionbillom@wanadoo.fr

Adresse: 35 avenue de la Gare - B.P. 8 - 63160 BILLOM

Site internet : http://www.sivosbillom.fr

## INFORMATIONS DIVERSES

VIDE GRENIER ORGANISE PAR L'AMICALE LAÏQUE. L'amicale laïque organise un vide grenier le dimanche 7 JUILLET 2013 sur le terrain près de la salle des fêtes.

Réservation au 06 61 27 25 54 ou 04 73 68 92 52. Buvette, snack.

**CINEMA:** prochaine séance, salle des fêtes:

Mercredi 10 JUILLET 2013 : 20 H 30, TORPEDO,

Genre : comédie. Avec François DAMIENS, Audrey DANA, Cédric CONSTANTIN...

### CINEMA PLEIN AIR.

Le Comité d'Animation Culturelle propose une séance de cinéma en plein air dans la cour de l'école le samedi 13 juillet 2013, à partir de 22h - Tout public - Gratuit - (Repli à la salle des fêtes si mauvais temps)

Le film

Film d'animation : Les pirates ! Bons à rien mauvais en tout

"Malgré son enthousiasme, le Capitaine Pirate a beaucoup de mal à se faire passer pour une terreur des mers. Il rêve de remporter le prestigieux Prix du Pirate de l'année. C'est le début d'une incroyable odyssée qui, des rivages de Blood Island jusqu'aux rues embrumées de Londres, va conduire le Capitaine et son équipage d'épreuves en aventures.

COURSES DE CHEVAUX A VICHY. Cette année, le prix de la Municipalité de Bort l'Etang sera organisé au cours de la réunion du jeudi 1<sup>er</sup> août 2013, sur l'hippodrome de VICHY. Début de la réunion à 16h.

Au programme : 5 courses plates, 1 cross (4 300 mètres) et des courses de haie